

22 déc 2017 -17:01

Appartient à Conseil des ministres du 22 décembre 2017

Répartition 2017, 2018 et 2019 de la dotation destinée à encourager certaines initiatives dans les zones de police

Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Jan Jambon, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant attribution pour les années 2017, 2018 et 2019 d'une dotation destinée à encourager certaines initiatives dans les zones de police.

Le budget général des dépenses prévoit, dans le cadre du financement fédéral de la police locale, une dotation de 8.388.000 euros destinée à encourager certaines initiatives dans les zones de police. Le projet a pour objectif de répartir cette dotation entre les zones de police.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>